



## Belgium

Christian Dupont  
Ministre de l'Enseignement obligatoire  
de la Communauté française de  
Belgique



*Professeur de langues germaniques, animateur pédagogique au Centre de Formation continue de Huy, puis coordinateur pédagogique, il abandonne ses activités professionnelles à la fin des années '80 pour se consacrer à ses fonctions politiques. Élu Conseiller provincial du Hainaut en*

*1987, il devient Bourgmestre de Pont-à-Celles en 1989. Élu Député wallon et communautaire en 1995, il est désigné en 1999 chef du Groupe PS au Parlement de la Communauté française où il s'est particulièrement investi au sein de la Commission "Enseignement". Il est notamment à l'origine de la proposition de décret créant un véritable pilotage de l'enseignement. Choisi pour remplacer Rudy Demotte, parti au fédéral suite aux élections législatives de 2003, il devient Ministre du Gouvernement de la Communauté française, en charge de la Culture, de la Fonction publique, de la Jeunesse et des Sports. Il le restera jusqu'en juillet 2004. À partir de cette date, il est nommé ministre en charge de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de l'Égalité des Chances et de la Politique des grandes villes au sein du gouvernement Verhofstadt II. Le 21 décembre 2007, il est nommé ministre des Pensions au sein du gouvernement Verhofstadt III. Le 20 mars 2008, il devient Ministre de l'Enseignement à la Communauté française.*

« L'éducation pour l'inclusion : la voie  
de l'avenir »

Les évaluations du système éducatif de la Communauté française ont mis en évidence les problèmes majeurs de notre enseignement : faiblesse de la maîtrise des compétences, taux trop faible de diplômés de l'enseignement secondaire, taux de redoublement trop élevé, choix trop souvent négatif vers les filières qualifiantes. Ces constats ont conduit à renforcer les aspects de ségrégation de notre système éducatif :

Frank Vandenbroucke  
Vice-Minister-President of the  
Flemish Government and  
Flemish Minister for Employment,  
Education and Training



*Frank Vandenbroucke was born on 21 October 1955 in Leuven. He obtained his master in Economics at the KULeuven in 1978, his M.Phil. in Economics at the Cambridge University in 1982 and his D.Phil in 1999 at the Faculty*

*of Social Studies at the Oxford University in 1999. He started his professional career as a research assistant at the "Centrum voor Economische Studiën" of the KULeuven. After three years as a staff member of SEVI, the research department of the SP (Socialist party of the Flemish region), he started his political career as member of the Parliament in 1985. As an MP, he was leader of his Party from 1989 till 1994 and leader of the Parliamentary Group of the SP from 1995 till 1996. In 1994, Frank Vandenbroucke became Deputy Prime Minister and Minister of Foreign Affairs. After that, he consecutively took office as Minister for Social Affairs and Pensions and Minister of for Employment and Pensions at federal level. Since 22 July 2004 Frank Vandenbroucke is Vice-Minister-President of the Flemish Government and Flemish Minister for Employment, Education and Training.*

Inclusive education: the  
international debate steps up  
regional change

This conference comes at the right time for Flanders. It can help us to gain more insight into the complex question of how our education system best meet pupils' special needs. In particular, this conference can contribute to a clear, but also cautious and balanced debate. Inclusion in education is rightly a sensitive subject: the question of how to provide the best possible education and



les moins bons élèves sont ensemble.

L'éducation inclusive permettant notamment d'assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale constituant l'une des principales priorités de mon gouvernement, celui-ci a adopté, après une large consultation de toutes les parties prenantes, Le contrat pour l'école qui vise à rencontrer les constats identifiés.

Ce contrat repose sur l'adoption d'une stratégie visant à rencontrer les six objectifs suivants :

- augmenter le niveau d'éducation de la population scolaire ;
- améliorer les performances de chaque enfant ;
- augmenter le nombre d'élèves à « l'heure » ;
- favoriser la mixité sociale dans chaque établissement scolaire et dans chaque filière ;
- mettre sur pied d'égalité les différentes filières d'enseignement afin que le choix de la filière soit un choix positif ;
- lutter contre tous les mécanismes de relégation qui existent au niveau des établissements d'enseignement.

Chaque objectif s'accompagne de mesures concrètes, d'engagements précis et d'une mobilisation effective des ressources. Ce processus de réformes s'accompagne d'une évaluation basée sur des indicateurs.

La mise en œuvre de cette stratégie repose sans aucun doute sur l'engagement de tous les acteurs de l'éducation. La garantie que les facteurs d'inclusion s'accompagnent d'un accroissement de la qualité des apprentissages pour tous les élèves relève assurément de la responsabilité des pouvoirs publics.

L'Appel de Bruxelles de mai 2008 portant sur le rôle de l'État en tant que régulateur des services de l'éducation s'inscrit résolument dans cette perspective.

care to a child with special needs, in the most appropriate place (mainstream or special needs education) is of utmost importance. The question is too important to advance over-simplified, black-and-white propositions.

After several years of thorough debate, the Flemish Government is determined to make some important decisions with regard to 'adapted learning support' and special needs education. We want to create more and fairer opportunities for inclusive education. However, realising more inclusive education is a long-term process of change, requiring ample consultation and thorough preparation. By promoting the exchange of ideas and vision in this international setting, UNESCO helps us take a big steadfast step forward towards a more inclusive society and a more inclusive school, nationally as well as internationally.